

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **80 (1972)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

En 1970 ont paru deux volumes destinés à honorer deux maîtres éminents de l'Université de Lausanne, les professeurs Henri Meylan et Jean-Charles Biaudet. C'est dans l'idée d'associer la *Revue historique vaudoise* à l'hommage adressé à ces deux historiens, qui lui ont bien souvent fait l'honneur d'utiliser ses pages, que nous présentons ici ces deux ouvrages. Comme toujours en pareil cas, ils sont composés d'une série assez considérable d'articles variés et nous nous bornerons à signaler parmi eux ceux qui ont trait à l'histoire vaudoise.

Dans les *Mélanges d'histoire du XVI^e siècle offerts à Henri Meylan*, — quarante-troisième volume de la *Bibliothèque historique vaudoise* dont M. Meylan fut un des fondateurs, — nous mentionnerons l'article de M. Robert Centlivres : *Les « capita calumniarum » de Zébédée et la réponse de Pierre Viret*. L'auteur y publie un document (conservé dans le recueil Ms. fr. 401 de la Bibliothèque publique de Genève) relatif à la querelle doctrinale qui opposa, en 1548 et 1549, Pierre Viret au zwinglien André Zébédée ; l'édition est précédée d'une brève introduction historique. M. Louis Junod, quant à lui, apporte quelques *Notes sur les anciennes papeteries vaudoises*. Partant des *Opuscula* de Briquet, le professeur Junod précise notamment que le moulin à papier de La Mothe, près de Grandson, est probablement antérieur à la conquête bernoise et qu'en 1627, les propriétaires des quatre papeteries vaudoises, La Mothe, Clarens-sur-Nyon, Bière et Saint-Sulpice obtinrent de LL. EE. un privilège commun tendant à leur assurer, à un prix raisonnable, un ravitaillement suffisant en « draps et pattes propres à faire du papier ».

Le volume intitulé *Histoire et sociologie* que l'Association internationale Vilfredo Pareto a offert à M. Jean-Charles Biaudet ¹ contient une trentaine de contributions parmi lesquelles trois intéressent directement l'histoire vaudoise.

L'affaire du pasteur Jean-Rodolphe Martin, arrêté en pleine nuit et transféré à Berne sans autre forme de procès, donne à M. Junod l'occasion d'étudier l'opinion publique vaudoise en 1791 ². Ce faisant, il nuance et complète, par la publication de nombreux extraits des Actes du Conseil secret de Berne, les pages que Paul Maillefer avait écrites sur cet épisode pré-révolutionnaire dans sa thèse de 1892. Le « révélateur » utilisé par M. Junod est une série de mémoires adressés à LL. EE. par les Conseils

¹ *Histoire et sociologie, études et travaux offerts... à Monsieur le Professeur Jean-Charles Biaudet... à l'occasion de son 60^e anniversaire*, dans *Cahiers Vilfredo Pareto, Revue européenne des sciences sociales*, n^{os} 22, 23 (1970), 425 p., portr.

² LOUIS JUNOD, *L'opinion publique vaudoise lors de l'affaire Martin, en 1791*.

de six villes vaudoises. Ces représentations, envoyées au Souverain pendant que Martin était en prison et après sa mise en liberté, diffèrent par le ton et par l'ampleur, mais sur le fond elles témoignent toutes d'un même souci de la liberté individuelle et presque toutes en appellent à l'observation stricte des lois, des franchises et des anciennes coutumes du pays. On se fonde sur la charte de Moudon, sur les Lois et statuts et aussi sur une Ordonnance de LL. EE. Rien là que de très normal. Mais quand le mémoire de Nyon fait allusion au gouvernement despotique de la Russie, quand il invoque Montesquieu et la séparation des pouvoirs ou quand le Conseil de Moudon affirme que les principes qu'il allègue sont « le fait de tous les peuples de l'Europe », le fond et le ton se ressentent certainement des idées de la Révolution.

C'est dans la période troublée précédant immédiatement la chute de Napoléon que M^{me} Marie-Claude Jequier a trouvé le sujet de sa contribution : *F.-C. Laharpe, le canton de Vaud et Berne en mars 1814*. Après la proclamation intempestive du 24 décembre 1813, par laquelle Berne, balayant l'Acte de Médiation, prétendait rétablir ses droits sur le Pays de Vaud et l'Argovie, un très vif mouvement de résistance se manifesta notamment chez les gouvernants vaudois. L'indignation et la méfiance augmentèrent encore lorsque l'on apprit que Berne, désavouée pourtant le 2 mars 1814 à Chaumont par les souverains alliés, s'obstinait dans son projet de rétablir l'ancien territoire bernois et proposait aux Vaudois et aux Argoviens une manière d'association. Berne avait autorisé deux Vaudois devenus Bernois, Pillichody et Gingins-Chevilly, à faire dans ce sens des ouvertures à F.-C. Laharpe qui se trouvait alors au quartier général allié, auprès d'Alexandre I^{er}. M^{me} Jequier publie essentiellement le courrier qui fut échangé, ensuite de la démarche des deux émissaires, entre Dijon, où résidait Laharpe, et Zurich, où Monod attendait impatiemment avec Muret et Secretan l'ouverture de la Diète retardée par les manœuvres bernoises. Ces lettres révèlent les réactions de deux hommes du même âge, également patriotes, également acquis aux idées nouvelles et, de surcroît, amis de longue date. Leur appréciation objective des propositions bernoises ne diffère guère, mais les intentions qu'ils prêtent à Berne sont absolument dissemblables. Tous deux relèvent les graves défauts de l'accommodement proposé, mais là où Laharpe voit des « idées libérales » et un revirement qu'il faut encourager, Monod ne décèle que duplicité et désir de tergiverser : Laharpe voit déjà plus loin que le canton pour lequel il s'est tant employé, l'idée d'une Suisse réconciliée est primordiale ; Monod lui, pense à assurer l'existence des nouveaux cantons.

Troisième article touchant à l'histoire vaudoise, celui du professeur André Lasserre : *Ouvriers indigènes et ouvriers étrangers dans le canton de Vaud au début du XX^e siècle*. Grâce aux recensements fédéraux de 1860 à 1910, M. Lasserre met en évidence tout d'abord la proportion importante et croissante d'éléments étrangers — par la nationalité et par la langue — dans la population ouvrière vaudoise. Cette importance, particulièrement sensible dans certains métiers, portait en soi des germes de conflits tant

sur le plan de l'offre de travail que sur celui de l'organisation des forces ouvrières.

Sur le marché de la main d'œuvre, la concurrence opposait les autochtones aux Italiens parce que ces derniers accaparaient les métiers du bâtiment. Dès l'abord, les chefs du Grutli romand s'efforcèrent de défendre les intérêts des ouvriers du pays, se mettant ainsi en fâcheuse contradiction avec l'internationalisme ouvrier.

Au niveau de l'organisation ouvrière, la rivalité entre Suisses et Italiens se manifestait aussi. Peu désireuse de cotiser pour soutenir une action politique qui ne la concernait guère, attirée par le syndicalisme révolutionnaire, la masse fluctuante et mal organisée des ouvriers italiens ne facilitait pas la tâche du mouvement syndicaliste vaudois. Mais la mésentente la plus grave dans ce domaine opposait les Vaudois aux ouvriers de langue allemande. Parmi ces derniers, l'élément suisse-allemand l'emportait sur l'élément allemand et le clivage se fit entre Suisses. Les organisations prolétariennes étaient presque toutes nées d'initiatives venues d'Outre-Sarine. Les militants vaudois se sentaient minorisés et incompris au sein de groupements reflétant une mentalité différente de la leur. Au moment où l'essor du syndicalisme dans le canton eût imposé une politique de collaboration, des rivalités personnelles et des conceptions divergentes conduisirent notamment à la création d'une Fédération ouvrière séparée de l'Arbeiterbund. Le fossé se creuse encore dès 1905 avec le succès du syndicalisme révolutionnaire qui aggrave les séparations ethniques par des divergences doctrinales et tactiques. La situation reste chaotique jusqu'aux années 1908/1909, quand le mouvement ouvrier vaudois « sera remis sur ses rails par d'autres Suisses-allemands ».

L. W.

CATHERINE SANTSCHI et CHARLES ROTH, *Catalogue des manuscrits d'Abraham Ruchat*, Lausanne, Payot, 1971, in-8°, 151 p., facs., tabl. (*Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne*, 8.)

L'historien Abraham Ruchat (1680-1750), dont il n'existe pas encore une biographie détaillée, avait constitué, au cours de sa carrière, une riche collection d'imprimés et de manuscrits. Il légua, par dispositions testamentaires, ses livres à sa femme, à son gendre, César de Saussure, et à la Bibliothèque de l'Académie, alors que ses manuscrits, avec d'autres livres encore, allèrent à ses cousins David-Jean-Rodolphe d'Arnay et Abraham-Benjamin Jayet.

Aujourd'hui, les manuscrits existants du « fonds Ruchat » — tous, notons-le en passant, n'ont pu être retrouvés — forment quinze séries, réparties entre quatre dépôts publics, à savoir la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, les Archives cantonales vaudoises, la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne et la Zentralbibliothek de Zurich.

Il faut savoir gré à M^{lle} Catherine Santschi et à M. Charles Roth d'en avoir dressé un catalogue complet et d'en avoir entrepris la description minutieuse. Leur ouvrage permet de reconstituer la production considérable de celui qu'on a appelé « le père de l'historiographie vaudoise ». Il permet également de mieux juger et d'apprécier les sources auxquelles Ruchat a puisé.

Le *Catalogue* est précédé d'une bonne introduction apportant des renseignements sur le sort que connurent certains manuscrits de Ruchat, sur sa correspondance, dont la plus grande partie semble avoir été brûlée, sur la méthode enfin que suivirent M^{lle} Santschi et M. Roth dans leur travail.

Des index, des appendices, un tableau synoptique des différentes versions de l'*Histoire générale de la Suisse* de Ruchat complètent ce *Catalogue* qui devait être mis un jour à la disposition des chercheurs.

J.-P. CHUARD.

PAUL-LOUIS PELET, *Sidérurgie frontalière, Bon Port 1623 — Pontarlier 1820*, Genève, Droz, 1971, 99 p., in-8°, fig., carte, plan, tabl., diagr. (*Publ. de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne*, 6).

La découverte de documents d'archives d'une précision exceptionnelle a permis à M. Pelet d'étudier en détail deux entreprises sidérurgiques du Jura. L'une est un complexe usinier en terre bernoise, décrit minutieusement par deux inventaires de 1623¹ ; l'autre est un haut fourneau comtois dont le fonctionnement apparaît grâce à un rapport d'expert daté de 1820. Comme l'auteur le relève dans son introduction, rien en apparence ne relie ces deux études dont l'une illustre l'essor de la sidérurgie vaudoise et l'autre le déclin des forges comtoises, mais dans les deux cas, on constate que la sidérurgie du haut Jura ne peut « prospérer qu'en s'assurant des capitaux, des débouchés ou des matières premières au-delà des frontières politiques ». Après la Réforme, de gros marchands de Genève, tel Hipolite Rigaud, investissent des sommes considérables dans les forges bernoises de la Vallée de Joux au point de les faire passer « dans l'orbite économique de leur ville » ; au début du XIX^e siècle, « ce sont des hommes d'affaires vaudois qui reprennent les usines françaises de Pontarlier, dont la vocation est, depuis de longues décennies, l'exportation vers la Suisse ».

A Bon Port, les inventaires dressés par le notaire Berney, sur l'ordre du maître de forges Rigaud, décrivent une dizaine de bâtiments barrant un défilé, sur la rive occidentale du lac Brenet. La maison du maître de forges, avec tour et tourelle, occupe à elle seule un tiers de l'inventaire,

¹ Ils sont publiés intégralement aux pages 46 à 72 et complétés par un très précieux lexique des termes techniques.

du fait de son importance et de la richesse relative de son mobilier. L'aciérie, le martinet, l'affinerie, les moulins (à blé et à avoine) et le complexe de la scierie révèlent des installations généralement en bon état et un outillage souvent moderne ; le texte permet aussi d'évaluer le nombre des personnes vivant dans l'entreprise : outre un meunier, qui ne doit pas habiter sur place, un scieur et deux charretiers, dix à douze artisans du fer travaillent probablement à Bon Port. La minutie du notaire est telle que M. Pelet peut même tenter une analyse quantitative qui fait apparaître l'importance, considérable pour l'époque, de l'investissement industriel de type capitaliste et le bon entretien des installations : l'entreprise est prospère en 1623. Le déclin ne viendra que dans la seconde moitié du siècle.

Pour le haut fourneau de Pontarlier, M. Pelet reprend tout d'abord des éléments de son étude parue dans la *RHV* de 1970¹ pour situer le cadre et les protagonistes d'une expérience de fondage du minerai de fer des Charbonnières. Le Gouvernement vaudois envisageait en effet de construire un haut fourneau si la qualité de la matière première le permettait. L'opération effectuée à Pontarlier, en décembre 1820, peut être suivie par le menu, grâce au rapport de Jean de Charpentier. L'expérience fut décevante pour les promoteurs, mais sa description précise est pleine d'enseignement pour l'historien qui voit comment les maîtres de forges de l'époque, rebutés par les dangers inhérents à leur technique d'essai, répugnaient à toute innovation.

L. W.

JEAN-PIERRE CHUARD et OLIVIER DESSEMONTET, *Le 250^e anniversaire de la culture du tabac en pays romand 1719-1969*, Lausanne 1972, in-4^o, 73 p.
LÉON BURRUS, *Le rôle du tabac en Suisse au XX^e siècle*, Lausanne 1972, in-4^o, 72 p.

Publiées sous les auspices de la SOTA, Société coopérative pour l'achat du tabac indigène, qui célèbre le quarantième anniversaire de sa fondation, ces deux études luxueusement présentées sous emboîtage apportent de nombreuses précisions sur la culture du tabac et sur l'intérêt porté par le fisc aux monopoles fructueux. M. Chuard, rédacteur en chef adjoint d'un grand quotidien romand, et M. Dessemontet, directeur des Archives cantonales vaudoises, étaient à pied d'œuvre pour exhumer des documents inédits qui évoquent l'introduction de l'« herbe à Nicot » en pays romand dans la seconde moitié du XVII^e siècle. L'usage de la « plante nouvelle » a été popularisé par les soldats suisses, de retour du service étranger, et son rapide succès est jugé dangereux pour la santé publique par LL. EE. de Berne qui multiplient dès 1659 les mandats souverains « portant

¹ *La politique du fer des Autorités « helvétiques » et vaudoises 1798-1833.*

défense d'user et de prendre du tabac ». Mais cette politique de répression s'avère inefficace devant les progrès du « petun » qui se joue des mesures prises par les consistoires. Les autorités finissent par s'adapter aux circonstances du temps en découvrant au tabac « une propriété tout à fait incontestable : celle d'améliorer les finances de l'Etat ». En 1719, un revirement prudent, motivé par la crainte des sorties d'argent, ouvre la période de l'encouragement de la culture de l'« herbe sainte ». Son heureux développement donne naissance aux premières manufactures qui prospèrent sous le couvert de mesures protectionnistes destinées à atténuer les effets de la concurrence étrangère soutenus par une contrebande effrénée. Après vingt ans d'effort, le tabac est solidement implanté dans la vallée de la Broye où il représente dès lors une part importante des revenus. La lecture de cet ouvrage est agrémentée par la qualité de l'iconographie ; les documents principaux sont reproduits et les notes bibliographiques incitent à laisser libre cours à notre curiosité.

M. Léon Burrus, président de la SOTA de 1936 à 1969, fait appel à ses souvenirs, ainsi qu'à la documentation de nombreuses personnalités, pour situer l'évolution contemporaine de la culture, de la fabrication et du commerce du tabac dans toute la Suisse. Son étude du tarif uniforme de 1900 à 1921, puis du système douanier différentiel (1921-1938) et enfin de la nouvelle loi d'imposition donne une bonne vue d'ensemble de la situation du tabac dans l'Economie nationale suisse.

FRANÇOIS JEQUIER.

JACQUES BURDET, *La musique dans le canton de Vaud au XIX^e siècle*, Lausanne, Payot (1971), 742 p., fig., portr., mus., facs., tabl. général. (*Bibl. hist. vaud.*, XLIV.)

Parler du dernier ouvrage de M. Burdet, c'est parler d'un travail immense, d'une patience et d'une minutie de bénédictin, couronnés par un résultat remarquable. Suite de *La musique dans le pays de Vaud sous le régime bernois*, paru en 1963, le nouveau volume est divisé en dix-huit chapitres, dont les deux premiers : « Les Vaudois et la Société helvétique de musique » et « Orchestres », ont été donnés en primeur aux lecteurs de la *RHV* en 1967 et en 1969, nous n'y reviendrons donc pas. Le troisième chapitre montre les timides débuts, chez nous, de la musique de chambre : les essais répétés de Koëlla pour faire accepter le genre, les réunions mondaines ou familiales où l'on cultivait la musique sérieuse et, enfin, dès 1866, le passage à Lausanne et à Vevey des plus célèbres quatuors étrangers. La musique d'oratorio, elle (chap. IV), prend son véritable essor vers le milieu du XIX^e siècle. A Lausanne, Koëlla crée le chœur mixte Sainte-Cécile qui se signalera en 1867 par une exécution de *l'Enfance du Christ*, de Berlioz. Herfurth, l'un des successeurs de Koëlla, fait exécuter trois

fois la IX^e de Beethoven, mais son départ en 1891 annonce le déclin de Sainte-Cécile. A Morges, Rehberg anime pendant un certain temps l'ancienne société de chant sacré et, à Vevey, c'est Plumhof qui suscite l'épanouissement de la musique chorale avec orchestre. Dans l'ensemble, les grandes œuvres de ce répertoire doivent attendre très longtemps avant d'être exécutées chez nous et l'on constate, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'absence quasi absolue de Mozart, de Hændel et de Bach au programme des concerts d'oratorio. En ce qui concerne le théâtre lyrique (chap. V), nos villes n'eurent jamais leur propre troupe d'opéra et furent toujours tributaires de tournées bonnes ou mauvaises, venues de Suisse ou de l'étranger. Est-ce une caractéristique du genre que de fournir à la critique un terrain de choix ? Toujours est-il que M. Burdet a tiré de la presse de l'époque quelques appréciations qui ne manquent pas de piquant. Quant au chapitre VI, consacré au « Festspiel », genre qui jouit chez nous d'une popularité certaine avec les Fêtes des Vignerons et des Narcisses, il donne à l'auteur l'occasion de rappeler assez longuement le Festival vaudois de 1903, cette entreprise considérable à laquelle le nom de Jaques-Dalcroze est resté attaché. Une cinquantaine de pages sont réservées ensuite aux musiciens de passage ou en séjour (chap. VII). On ne peut manquer de s'étonner à la lecture de tant de noms célèbres quand on songe à la peine avec laquelle le public vaudois prenait goût à la musique dite sérieuse. N'oublions pas cependant que beaucoup de ces artistes venaient chez nous pour le paysage bien plus que pour des raisons professionnelles ! Toujours les musiciens au chapitre suivant, mais cette fois-ci les musiciens au service de France, qui nous mènent tout naturellement aux fanfares (chap. IX) et à la chanson populaire (chap. X). Jusqu'à l'affaire de Neuchâtel en 1856, quantité de chansons, inspirées par des événements politiques et militaires, se partagent la faveur du public et cette veine persiste jusqu'au fameux *Roulez tambours !* Mais à côté de ces productions belliqueuses ou satiriques, il y a encore tout l'immense répertoire des chansons de fête et d'amour, des chansons de métiers et des chansons à danser dont M. Burdet nous restitue nombre d'airs et de paroles.

Après la musique et les musiciens, M. Burdet aborde l'enseignement (chap. XI) puis les ouvrages sur la musique ainsi que la critique (chap. XII). A propos de l'enseignement il est frappant de constater qu'à l'exception des expériences novatrices faites dans l'école de Pestalozzi au début du XIX^e siècle, la pédagogie de la musique resta parfaitement empirique dans notre canton jusqu'à l'arrivée de Jaques-Dalcroze.

Dans une dernière série de chapitres, l'accent est mis particulièrement sur les éléments matériels touchant à la musique : les salles de concert (chap. XIII), les instruments (chap. XV et XVI), les ateliers de facteurs d'instruments et les commerces de musique (chap. XVII) ainsi que les cloches (chap. XVIII) ; la difficile élaboration du psautier romand apparaît dans le chapitre XIV réservé au chant d'église.

Aux innombrables références fournies par les notes en bas de page, M. Burdet ajoute enfin une douzaine d'annexes contenant un état des

publications musicales vaudoises au XIX^e siècle, plusieurs listes d'œuvres musicales avec leurs dates d'exécution chez nous, des généalogies de familles de musiciens locaux, etc., sans oublier un index de plus de 50 pages, grâce auquel l'utilisation de l'ouvrage est parfaitement aisée.

Dans ce canton de Vaud du XIX^e siècle, où une tradition musicale solide fait défaut, où le public, sans être mal disposé, manque de persévérance et de culture véritable, où les autorités se signalent par une superbe indifférence, l'ouvrage de M. Burdet révèle le travail patient et obstiné de quelques individus grâce auxquels une certaine vie musicale put se développer. C'est la cohorte de musiciens allemands qui, dès le début du siècle, arrive chez nous et parmi lesquels quelques personnalités de premier plan réussirent non seulement à attirer d'autres musiciens de valeur, mais finalement à réveiller nos capacités musicales latentes. Ce sont aussi quelques amateurs enthousiastes qui soutinrent les efforts de création d'orchestres et de chœurs, c'est telle figure de mécène, nous pensons à Anton Suter-Ruffy, à qui les Lausannois ne savent pas ce qu'ils doivent.

L. W.

SISMONDI, *Statistique du Département du Léman*, publiée par H. O. Pappe, Genève, Alex Jullien, 1971, 211 p. (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XLIV.)

C'est aux recherches persévérantes d'H. O. Pappe et de sa femme que nous devons la publication complète de cette *Statistique du Département du Léman*, rédigée par Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi en 1801-1802. Cette œuvre importante et nuancée, qui s'inscrit dans la série de mémoires que Sismondi écrivit à l'intention du gouvernement français, apporte une vue d'ensemble des conditions économiques et sociales de Genève durant cette époque de sujétion. Un coup d'œil à la table des matières suffit à montrer quel soin méthodique l'auteur confère à son sujet qu'il cherche à étendre à tous les domaines des sciences sociales naissantes. Le terme de *Statistique*, au sens que l'on entendait jusqu'au milieu du XIX^e siècle, désigne un ensemble d'informations économiques, politiques et sociales du genre de celles qu'on trouve dans les annuaires officiels récents. La valeur du travail de Sismondi réside dans la qualité de son étude analytique et sociologique d'une région administrative et surtout de son interprétation personnelle. Comme membre et même secrétaire du Conseil des Arts, Commerce et Agriculture qui avait succédé à la Chambre de Commerce, il avait accès à toutes les sources nécessaires pour établir un tableau précis de la situation de Genève à la fin du XVIII^e siècle. L'auteur a divisé sa *Statistique* en deux parties, le Peuple du Léman et son Gouvernement. Dans la première partie il examine « tout ce qui appartient au pays, tout ce qui peut donner une idée de sa situation, de ses habitants,

sa population, son agriculture, son commerce, ses arts, ses sciences, ses mœurs, son histoire, et l'état de l'instruction publique ». Dans la seconde, il passe de même en revue « toutes les parties de son administration, la justice, les finances, l'ordre militaire, les travaux et les secours publics ». Le texte est truffé de tableaux détaillés et de notes infrapaginales qui permettent à l'auteur de préciser certains points. En outre, les adjonctions de H. O. Pappe nous éclairent sur les personnes et sur les textes cités. Les prises de position, les commentaires et les conseils de Sismondi, empreints de cette sagesse basée sur l'expérience et animée d'un sens critique dû à la maîtrise des théories économiques, agrémentent encore la lecture de cet ouvrage qui constitue un vaste sujet d'étude. L'introduction fouillée de Pappe, la table des matières, simple et claire, ainsi que l'index des noms, font de cette publication un nouvel instrument de travail pour le chercheur en histoire économique.

FRANÇOIS JEQUIER.